

Provençal ? Occitan ?

La question m'a été posée par un lecteur de ce blog, de la "juste" désignation de ce parler, lambeau (le français en est un autre) de l'implosion du latin populaire en multiples idiomes "romans".

Question qui peut apparaître totalement hors jeu, au regard de la situation politique, économique et sociale que nous connaissons, et qui risque sans doute de nous renvoyer dans le pré carré d'une poignée d'aficionados, souvent déchirés... par des questions d'appellations justement.

Mais question aussi, qui, indirectement, nous renvoie à la formation de l'unité française, et à son avenir dans la construction européenne...

Question en tout cas, qui m'a depuis longtemps intéressé, et à laquelle je réponds volontiers... sans vraiment apporter de réponse.

Ni linguiste, ni dialectologue, je n'ai, pour tenter de répondre, pas d'autre compétence que celle de l'historien, et plus particulièrement de l'historien des usages linguistiques dans la Provence devenue française (à partir du XVI^e siècle).

Je n'ai pas d'autre pratique en la matière que celle d'un locuteur et "écrivain" occasionnel d'un parler, moins hérité que retrouvé ; pas d'autre engagement que celui d'un participant actif, ou distant, à la sauvegarde... mais que faut-il écrire ? du provençal ? de la langue d'oc ? de la langue occitane ?

Partons donc de la définition la plus ordinaire, la plus spontanée, pour les locuteurs "naturels" rencontrés là où je vis, dans la région cocassement nommée PACA. Par "naturels", j'entends ceux (il en demeure) qui ont hérité de leur famille, de leur entourage, une maîtrise, ou une connaissance passive de l'idiome : "provençal".

"Provençal" : on peut suivre en diachronie la dilatation et la contraction du sens du mot. Si du Moyen-Âge au XVI^e siècle encore (les deux Nostredame), sont désignés comme "provençaux" (en tandem avec "limousins"), les troubadours épars sur le Midi de ce qui deviendra la France, une franche contraction apparaît de fait avec la diffusion de l'imprimerie. Les (rares) pièces dans l'idiome destinées aux lecteurs du Comté de Provence sont en "langage provençal", telles ces *Chansons nouvelles en lengaige provensal*, dites du Carrateyron, publiées dans les années 1530. Désignation en évidence d'usage, mais aussi rappel patriotique dans un État, fraîchement uni à la France "comme un principal à un principal"... En 1595, dans Marseille pratiquement république indépendante, sont publiées les *Obros et rimos prouvençalos, de Loys de la Bellaudiero, Gentilhomme Prouvenssau*... On peut égrener ensuite, sur le long terme des XVII^e et XVIII^e siècles, la liste des textes, sérieux ou plaisants, profanes et surtout religieux, imprimés dans l'idiome natal, on peut aligner les définitions des quelques dictionnaires qui lui sont consacrés, c'est toujours le mot "provençal" que l'on rencontre. "Provençal", le langage d'une

communauté façonnée par l'histoire et la géographie, dans la solidarité parfois conflictuelle de la "Baissa" et de la montagne, communauté qui fut d'Empire et pour laquelle le Rhône est encore frontière avec le Royaume...

Naturellement, avec le retour d'intérêt pour la création troubadouresque, des lettrés, des érudits interrogent le rapport de ce "provençal" à des parlers plus ou moins proches, plus ou moins lointains : le languedocien en particulier. La vieille appellation de langue d'Oc (honorée par Dante) réapparaît. La "langue provençale" est la langue du pays, mais elle est un rameau de "la langue d'Oc". En témoignent bien des réponses provençales à l'enquête Grégoire, et plus clairement encore à l'enquête officielle sur les patois de 1807 - 1812, enquête à laquelle j'ai récemment consacré un ouvrage : *Visions de l'idiome natal...*

La circulation populaire (compagnons, colporteurs, commerçants, soldats, migrants de tout poil, etc.) atteste de l'intercompréhension entre Provençaux et locuteurs des autres parlers d'Oc. Pour autant, l'appellation de "provençal" demeure ordinaire : en cette matière, chacun sait, ou devrait savoir, que c'est de la perception des différences linguistiques, mêmes les plus menues, que naît le populaire plaisir de langue. Affirmer son "provençal" ne nie en rien l'intercompréhension, mais à la limite la renforce : "tu n'as pas le même accent, nous n'employons pas parfois les mêmes mots, tu es un Autre, mais je te comprends". Pour un peuple grandement analphabète, il s'agit ici, remarquons-le bien, d'une pratique orale de la langue, et non pas de son écriture.

Quand, après la grande mutation de la Révolution et de l'Empire, les progrès décisifs de l'alphabétisation, gagnent au français écrit, puis oral, la jeunesse populaire des villes, puis des campagnes, paradoxalement une large diffusion écrite de l'idiome deviendra possible : elle pouvait trouver ses lecteurs, et ses "écrivains". La question de l'appellation de la langue utilisée se posera alors bien plus largement, d'autant que l'apparition (modeste) d'une presse dans l'idiome permettait des échanges avec le Languedoc et le Dauphiné voisins. Ainsi l'hebdomadaire marseillais *Lou Bouil-Abaisso, journaou populari en vers prouvençaous* (1841-1846) affiche sur sa fin : "en vers provençaux, languedociens et comtadins". Le grand dictionnaire d'Honorat (1846-1848) s'intitule plus largement *Dictionnaire provençal-français, ou Dictionnaire de la langue d'Oc ancienne et moderne, suivi d'un Vocabulaire franco-provençal*.

Inspirée par Raynouard, et son *Lexique roman ou dictionnaire de la langue des troubadours*, l'entreprise de regroupement des "poètes provençaux" (congrès d'Arles en 1852, congrès d'Aix en 1853) crut trouver la solution en parlant de "*langue romano-provençale*", couvrant tout ou partie de l'espace méridional.

On sait que la création du Félibrige par Roumanille et Mistral, en 1854, signa la fin de cette entreprise de regroupement, en se repliant d'abord sur l'espace strictement provençal, avec son *Armana prouvençau*. Repliement qui, une fois assurées l'existence du Félibrige, et son organisation sur tout l'ensemble linguistique d'Oc, sera suivi à nouveau par une phase de dilatation de la définition, consacrée par le

grand dictionnaire de Mistral (1878-1886) : *Lou Tresor dóu Felibrige, ou dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de la langue d'Oc moderne.*

Quelques mistraliens exaltés voulurent appliquer l'appellation de "provençal" aux divers dialectes d'Oc, ainsi Jules Ronjat qui commence en 1930 à publier sa *Grammaire istorique(sic) des parlers provençaux modernes* : pour lui, "la langue d'Oc n'est qu'un surnom", "occitanique ou occitanien est une adaptation assez barbare" de cette expression mal venue.

Ces maximalistes sont très minoritaires, et un consensus s'établit sur la reconnaissance et le respect des divers parlers, auvergnat, dauphinois, gascon, languedocien, limousin, etc., et naturellement provençal, regroupés sous l'appellation commune de langue d'Oc.

On peut dire que, depuis la consécration et la sacralisation de Mistral, c'est le mot "provençal" qui sera le seul vraiment usité en Provence dans l'ensemble de la population, en association avec "langue d'Oc" pour les tenants cultivés d'une vision plus large. Les quelques adeptes provençaux de la Société d'études occitanes, (créée entre les deux guerres), partisans de l'appellation de "langue occitane", n'auront pratiquement pas d'écho populaire.

Il en ira autrement après la seconde guerre mondiale, et tout particulièrement après la grande secousse de 1968. Nombre de jeunes gens, étudiants, enseignants, intermittents du spectacle, néo-ruraux, de sensibilité de gauche et d'extrême gauche, neo-proudhoniens, libertaires, adopteront les thèses de Robert Lafont et de l'Institut d'Estudis Occitans, et combattront une maintenance mistralienne jugée passéiste, conservatrice, voire maurrassienne. À la clé, l'usage du mot "occitan", joint à l'adoption d'une graphie inspirée des graphies classique et catalane, devant permettre l'intercompréhension écrite immédiate entre parlers. La norme nouvelle forgerait la Nation, nation fantôme certes, mais Nation quand même... Paradoxalement, cette prise de distance catégorique avec le mistralisme faisait sienne les vers célèbres de Mistral :

Car de mourre-bourdown qu'un pople toumbe esclau

Se ten la lengo ten la clau

Que di cadeno lou deliéro

(Car face contre terre qu'un peuple tombe esclave, s'il tient la langue, il tient la clé qui le délivre des chaînes) (traduction de Mistral).

Mais quelles chaînes ? Celles de la colonisation intérieure, celles du centralisme, etc., répondait l'occitanisme majoritaire d'alors. Nous étions bien peu en son sein à rappeler qu'en fait, d'une certaine façon, l'unité proclamée de la langue d'Oc procédait en quelque sorte de l'unité française.

La réaction provençaliste à cette poussée occitane sera immédiate. Pas question de toucher à l'héritage de Mistral, pas question de politiser la défense d'une langue... On trouvera sur ce blog un reflet des affrontements de ces années 1970...

Tout ceci paraît bien loin aujourd'hui, d'autant que ces querelles sont passées complètement au dessus de la tête des habitants de la Provence, Provençaux dits "de souche" (!) et néo-Provençaux.

Qu'en reste-t-il ? Une sensibilisation relative de l'opinion à l'existence du provençal, marquée par exemple par l'apposition de nombreuses plaques à l'entrée des localités, ou dans quelques rues, le plus souvent en graphie mistralienne... Une diffusion de la notion de "langue occitane" et d'Occitanie qui a dépassé le cadre des initiés. Une émission hebdomadaire de télévision... Des chroniques dans les journaux... Des publications... Un enseignement facultatif dans certaines écoles primaires et dans des établissements du secondaire... Des créations théâtrales, musicales, littéraires... Etc.

Le bilan n'est pas négligeable. Il est autant le bien de mistraliens que d'occitanistes de bonne volonté, qui se retrouvent dans la notion de "provençal", rameau de la langue d'Oc, à maintenir dans ses spécificités.

Demeurent quelques irréductibles guerriers. Ceux qui dénoncent l'invasion occitane de la patrie provençale, et font du triangle sacré Arles-Avignon-les Alpilles la forteresse de leur résistance. Ceux qui en retour refusent pour le provençal d'autre définition que celle de "langue occitane". Querelles lassantes.

En fait, aussi éloignées que puissent paraître ces deux positions extrêmes, elles procèdent d'une même logique, qui est le double fantasmagorique de la francitude éternelle : une langue, une norme, un peuple... La fixation obsessionnelle de certains sur le mot "occitan", qui n'est en aucune façon (pour l'heure ?) en usage populaire généralisé en Provence, porte implicitement l'idée d'une nation occitane. La fixation obsessionnelle de certains sur le mot "provençal" porte implicitement l'idée d'une nation provençale. Qui tient la langue...

Les uns et les autres prétendent parler au nom d'un Peuple, sans considérer qu'a pratiquement disparu ce peuple qui, jusqu'aux années 1930, fut le support sociologique de la langue : le peuple de la campagne et des petites villes. Ils négligent surtout le fait qu'un quelconque nationalisme, qu'il soit provençal ou occitan, ne correspond à aucune aspiration populaire (à la différence des affirmations identitaires urbaines, comme à Marseille ou Nice par exemple).

Donc, pour revenir à la question initiale, je ne pense pas qu'il y ait une "juste" appellation. Personnellement, je dis que je parle "provençal", et que ce provençal est un rameau de la famille d'Oc. Pour le reste, je ne pense pas que ce soient des associations qui puissent imposer une appellation d'usage, et qu'il faut en la matière observer, et respecter, l'usage du plus grand nombre (qui ne correspond pas toujours à la définition des linguistes et des dialectologues).

